DISCONNECTEUR Femelle/Femelle
Zone de pression réduite non contrôlable
Ref. 940 - CA 573

Ref. : FT 940
Rev. : 4
Date : 12/08

sferaco
Robinetterie et raccords
90 rue du ruisseau 38297 ST QUENTIN FALLAVIER
Tel : 04.74.94.15.90 Fax : 04.74.95.62.08
E.mail : sferaco@sferaco.fr

CARACTERISTIQUES :

. Femelle/Femelle
. A zone de pression réduite non contrôlable
. Montage horizontal
. Corps laiton anti dézincification

UTILISATION :

. Protection des réseaux d'eau potable
. Température maxi admissible Ts : 65°C
. Pression maxi admissible Ps : 10 bars

FONCTIONNEMENT :

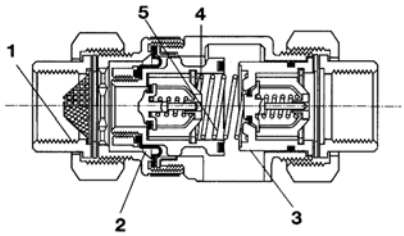

Dans les conditions normales de fonctionnement, les clapets 2 et 3 sont ouverts, la décharge reste fermée. En cas de dépression en amont ou de surpression en aval avec une mauvaise étanchéité du clapet 3, la soupape de décharge s'ouvre permettant l'écoulement du fluide.
La sécurité de l'installation est alors assurée.

GAMME :

. Femelle/Femelle **Ref. 940** 1/2" et 3/4"

CONSTRUCTION :

DESIGNATION	MATERIAUX
Corps	Laiton
Clapets	Laiton
Axe	Laiton
Siège	Laiton
Ressort	Inox
Joint	Nitrile

DIMENSIONS :

	DN	1/2"	3/4"
Ref. 940	B	119,5	119,5
	C	113,5	113,5
	D	40	40
	E	54	54
	F	44	44
	Poids	1,2	1,2

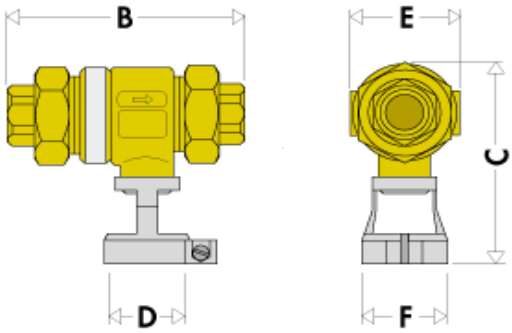

sferaco
Robinetterie et raccords
90 rue du ruisseau 38297 ST QUENTIN FALLAVIER
Tel : 04.74.94.15.90 Fax : 04.74.95.62.08
E.mail : sferaco@sferaco.fr

DIAGRAMME PERTES DE CHARGE

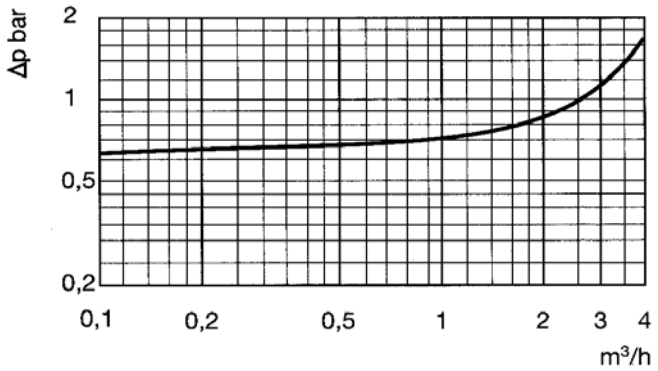

MONTAGE :

Installer le disconnecteur horizontalement après une vanne d'arrêt et un filtre accessible pour l'inspection; en aval,monter une autre vanne d'arrêt.
Installer le groupe dans un endroit accessible et qui évite toute immersion due à une inondation accidentelle.
Prévoir également des canalisations appropriées pour l'évacuation du fluide que l'appareil pourrait éventuellement déverser.
Avant d'installer le disconnecteur, nettoyer le conduit avec un jet d'eau de grande puissance.
Si le système n'est pas parfaitement propre,le fonctionnement du dispositif risque d'être compromis.
Pour la protection du réseau public, installer le disconnecteur après le compteur d'eau;pour la protection des robinets à usage sanitaire, l'installer à la limite des zones où il y a risque de pollution,telle que :chauffage centralisé,arrosage des jardins etc …

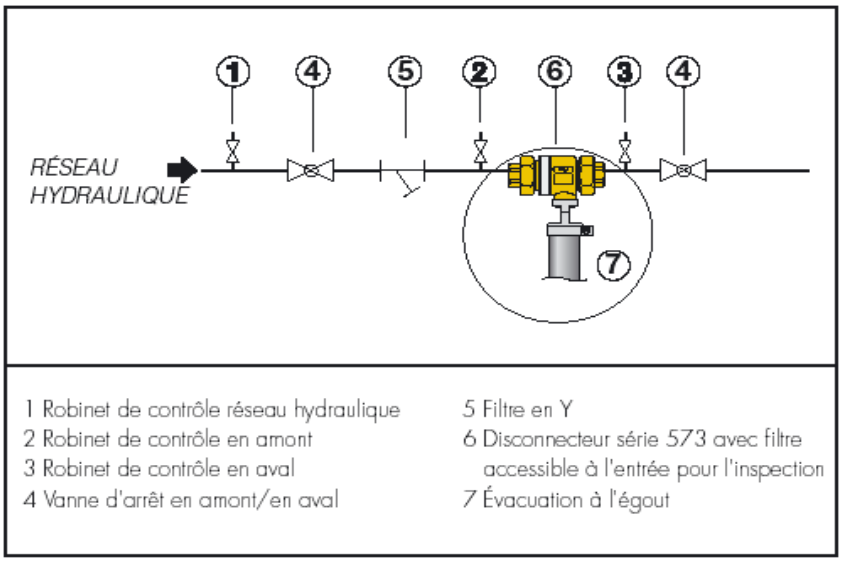

NORMALISATIONS :

. DIRECTIVE 97/23/CE : Produits exclus de la directive (article 1, § 3.2)
. Conforme à la norme NF P 43009
. Certificat de qualification à la marque NF
. Antipollution N° A 457 191
. Attestation conformité sanitaire
N° (A.C.S.) N° 03 ACC LY 014

PRECONISATIONS : Les avis et conseils, les indications techniques, les propositions, que nous pouvons être amenés à donner ou à faire, n'impliquent de notre part aucune garantie. Il ne nous appartient pas d'apprécier les cahiers des charges ou descriptifs fournis.
Il appartient au client de vérifier l'adéquation entre le choix du matériel et les conditions réelles d'utilisation.